

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le **Jeudi 02 Juin 2016 à 10heures du matin**, il sera procédé dans les bureaux de la RADEEF : 10, Rue Mohamed El Kaghat BP n° 2097 Fès, à l'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres suivants :

N°AO	Désignation	Estimation de coût des prestations en DH/TTC	Caution provisoire en dirhams	Visite des lieux le 25/05/2016 à 10H00	Echantillon avec l'offres
42/2016	Travaux de terrassement, fourniture et pose de canalisations d'assainissement liquide dans la ville de Fès.	10 349 400,00	140 000,00	NON	NON
52/2016	Travaux de réalisation des extensions et des branchements du réseau d'assainissement dans la wilaya de Fès (2lots).	LOT 1: 2 513 280,00 LOT 2: 4 290 720,00	LOT 1:38 000,00 LOT 2:65 000,00	NON	NON
55/2016	Travaux, fourniture et pose de branchements d'eau potable.	7 624 200,00	115 000,00	NON	OUI
58/2016	Travaux de terrassement sur les réseaux électriques.	6 106 740,00	91 500,00	OUI	NON
59/2016	Fourniture des équipements pour distribution MT/BT (5Lots)	LOT 1: 2 130 000,00 LOT 2: 1 656 000,00 LOT 3: 1 347 600,00 LOT 4: 816 000,00 LOT 5: 699 000,00	LOT 1:32 000,00 LOT 2:25 000,00 LOT 3:20 000,00 LOT 4:12 500,00 LOT 5:10 500,00	NON	NON

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division des marchés de la RADEEF :

10, Rue Mohamed El Kaghat BP 2097 Fès

Téléphone: 0535.62.50.15/16/17 Téléx: 519.39- Fax: 0535.62.07.95.

Ils peuvent également être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent, moyennant cinquante dirhams (50,00 DHS) de frais d'envoi par dossier.

Ils peuvent aussi être téléchargés au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions y afférentes du règlement des marchés publics de la régie autonome de distribution d'Eau et d'Electricité de Fès du 01 Novembre 2015 (téléchargeable sur www.radeef.ma) fixant les conditions et les formes dans lesquelles sont passés les marchés publics pour le compte de la RADEEF ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de la RADEEF entré en vigueur à partir du 01 Novembre 2015.

L'avis d'appel d'offres est publié au portail des marchés publics <u>www.marchespublics.gov.ma</u> et au site Web de la RADEEF : <u>www.radeef.ma</u>

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la RADEEF ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.